

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 18/05/2016

Réception par le Prefet : 18/05/2016

Publication : 20/05/2016



Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

Conseil départemental Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

N° CP-2016-5-12-2

Séance du vendredi 13 mai 2016

FONDS D'INTERVENTION DES ELUS

Présidence de : M. Eric STRAUMANN

PRESENTS :

MM. ADRIAN, BECHT, BIHL, COUCHOT, DELMOND, Mmes DIETRICH, DREXLER, FUCHS, GROFF, M. HAGENBACH, Mme HELDERLE, M. JANDER, Mmes JENN, KLINKERT, LUTENBACHER, MARTIN, MEHLEN-VETTER, MILLION, MULLER Betty, M. MULLER Lucien, Mmes ORLANDI, PAGLIARULO, MM. SCHELLENBERGER, Mme SCHMIDIGER, M. TRIMAILLE, Mme VALLAT, MM. VOGT, WITH.

EXCUSES AVEC PROCURATION :

M. HABIG donne procuration à Mme MULLER
Mme RAPP donne procuration à M. COUCHOT
M. SCHITTLY donne procuration à Mme MILLION

ABSENTS :

MM. GRAPPE, HEMEDINGER

La Commission Permanente du Conseil départemental,

VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission permanente,

VU la délibération du Conseil départemental n° CG-2015-6-12-8 du 26 juin 2015 relative aux délégations de compétences du Conseil départemental à la Commission Permanente,

VU la délibération du Conseil départemental n° CG-2016-2-12-5 du 18 mars 2016 relative aux moyens des services fonctionnels de l'administration générale,

VU le rapport du Président du Conseil départemental,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- Attribue, au titre du fonds d'intervention des élus, des subventions aux bénéficiaires conformément au détail figurant dans le tableau annexé à la présente délibération.

Les dépenses correspondantes seront imputables sur le programme J716 :

chapitre 65, fonction 021, nature 6574,
chapitre 65, fonction 021, nature 65734,
chapitre 65, fonction 021, nature 65737,
chapitre 65, fonction 021, nature 65738.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Eric Straumann', written over a horizontal line.

Eric STRAUMANN

Adopté à l'unanimité